Auch (32) : des feux volontaires en représailles des verbalisations liées au confinement ?

23/03/2020 à 9h29



Rien de « méchant » sur le plan humain : aucun blessé, notamment au sein des sapeurs pompiers primo intervenants ou des forces de l'ordre venues en soutien. Dégâts matériels limités aux objets visés. Mais, une colère certaine sans aucun doute en direction des individus auteurs volontaires de ces sinistres.

Des individus qui pourraient être des récalcitrants aux mesures de confinement et de déplacements dérogatoires liées à l'épidémie de coronavirus : d'aucuns auraient été verbalisés dans la journée du vendredi 20 mars sur le secteur concerné pour défaut de motif valable lors d'un déplacement et/ou défaut de l'attestation sur l'honneur à signer. **Les 135 € seraient mal passés…** Enquête bien évidemment en cours.

[…]

La Dépêche